

# Sennecey Infos

FÉVRIER 2022 - N°39



<http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr>



- ENFANCE / JEUNESSE
- CITOYENNETÉ
- VIE ÉCONOMIQUE
- SOLIDARITÉ
- SPORTS ET CULTURE
- CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT





## ÉDITO

Pour les raisons sanitaires imposées que nous connaissons tous, et pour la deuxième année consécutive, je n'ai pas eu le plaisir de vous retrouver en ce début d'année au Centre Polyvalent, afin de partager avec vous des vœux qui prennent toute leur signification en cette période agitée...

Ces dernières semaines, d'autres manifestations ont été annulées, comme le Noël des enfants, le repas des aînés, la fête des sapins, le thé dansant...

Nul doute que ces moments festifs qui marquent le quotidien de notre commune vous manquent.

Mon premier vœu sera bien sûr de nous retrouver le plus rapidement possible dans ces rencontres qui font l'âme de notre village.

La rencontre avec les nouveaux habitants de notre village prévue mi-décembre a également vu son report à une date ultérieure, mais d'ores et déjà, je souhaite la bienvenue à vous qui avez choisi de venir habiter notre commune. J'espère qu'elle répondra au mieux à vos attentes de vivre dans un environnement attractif, agréable et où l'humain a toute sa place.

Dans ce présent édito, je vous ferai un rapide tour d'horizon en vous présentant le bilan de l'année écoulée et les projets envisagés pour 2022.

Tout d'abord, l'aménagement de la Plaine des Sports, initié sous le précédent mandat et dont l'inauguration le 11 septembre dernier a vu officiellement ses installations ludiques et sportives mises à disposition de l'ensemble des Senneçois, petits et grands.

Des équipements qui viennent s'ajouter aux espaces végétalisés, pédagogiques et de détente, réalisés depuis 2019. C'est un projet d'ampleur pour la commune, tant pour la surface concernée (plus de 7 hectares), que l'investissement (plus de 1 million d'euros), ou la durée des travaux (3 ans).

Je tiens à remercier chaleureusement pour cette opération, nos partenaires financiers que sont l'État, la Région Bourgogne Franche Comté, le Conseil Départemental et le Fonds d'Aide au Football Amateur qui ont participé à hauteur de 56 % de l'investissement total.

Une belle réalisation communale qui sera d'ailleurs récompensée dans la catégorie «Sport» des prochains trophées des Maires qui auront lieu mi-mars à Dijon.

Du côté des écoles, le groupe maternel «La Fontaine» a vu son aire de jeux complètement remplacée par des jeux récents et aux normes actuelles.

En 2021, s'est aussi poursuivi l'équipement numérique de l'école maternelle avec une installation réalisée début 2022 de deux dalles tactiles numériques. Elles vont permettre aux tous petits, par des applications dédiées, d'accéder à différents domaines comme l'écriture, le calcul, la découverte du monde qui les entoure.

Dans le même temps, la commune a répondu à l'appel à projet «Continuité pédagogique», lancé par l'État dans le cadre du plan «France Relance 2020-2022».

Elle a été sélectionnée et, en réponse aux besoins des enseignants, nous avons pu équiper l'école élémentaire Roland BELLEVILLE de 30 ordinateurs portables, en complément des tableaux numériques présents déjà dans chacune des classes élémentaires.

La commune de Sennecey-lès-Dijon a été également sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet «Transition Numérique des Collectivités» pour remanier le portail famille actuellement utilisé par l'ensemble des parents d'enfants scolarisés dans nos écoles.

L'outil sera modernisé, accessible sur tablettes et smartphones, et permettra aux usagers un meilleur partage des données mises à leur disposition.

Directeur de publication :  
**Philippe BELLEVILLE**

Rédaction, Documentation, Diffusion :  
**Service communication  
de la Mairie,  
Commissions communales**

Tél. : **03 80 47 00 12**

Fax : **03 80 47 32 89**

Mail : [contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)

Tout ce que vous voulez savoir  
sur notre village est sur :  
[www.commune-sennecey-les-dijon.fr](http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr)



Toujours dans la dynamique numérique, et avec l'aide des services communs de Dijon Métropole, des travaux sont entrepris depuis quelques semaines pour interconnecter par la fibre l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, centre technique, écoles, médiathèque, centres polyvalent et sportif). Cette réalisation apportera une connexion rapide et sécurisée entre les différents acteurs communaux.

Elle permettra aussi de réduire d'environ 6000 euros/an, les coûts liés à la téléphonie de la collectivité.

Les efforts engagés pour améliorer nos échanges et notre efficacité par la dématérialisation des tâches sont récompensés encore cette année puisque, pour la deuxième année consécutive, Sennecey-lès-Dijon a été labellisée « Village Internet » avec la note maximale de 5 @ !

Avec Dijon (également 5 @), nous sommes la seule collectivité de Côte d'Or à être labellisée en 2022. J'adresse toutes mes félicitations à nos agents communaux qui œuvrent au quotidien pour vous simplifier l'accès à l'information et aux services de votre commune.

Dans notre mandat, la préservation de notre patrimoine communal fait partie de nos priorités. L'année dernière, nous avons lancé deux études de faisabilité pour l'extension du centre polyvalent (cantine scolaire et périscolaire), et de la mairie.

À celles-ci, s'ajoute celle concernant la rénovation de l'église, bientôt millénaire. Ces études vont nous permettre en 2022 d'arbitrer les projets et d'inscrire les budgets correspondants afin de solliciter les aides financières possibles sur ces travaux structurants qui se dérouleront sur plusieurs années.

L'attractivité de notre territoire n'est plus à démontrer :

- un pôle de services qui répond à vos besoins avec des commerçants et professionnels de santé à votre disposition. Je salue les exploitants qui ont repris en 2021 deux des commerces du mail, et leur souhaite une belle prospérité dans leurs affaires ;
- un tissu d'habitat qui s'étoffe avec de nouveaux foyers senneçois qui investissent les logements récemment terminés, ou ceux déjà existants. Je souhaite que vous preniez entièrement votre part à l'évolution de notre village pour les années à venir. N'hésitez pas à vous rapprocher des nombreuses associations qui, elles aussi, insufflent à notre village son « bien vivre ensemble ».

Avec le conseil municipal et les 25 agents de notre collectivité, je veux continuer à préparer l'avenir de notre territoire pour que chacun puisse, là où il vit, trouver la sérénité et l'épanouissement personnel et collectif, en famille ou avec ses amis.

Je sais que 2021 n'a pas été une année comme les autres pour bon nombre d'entre vous.

La perte d'un être cher, la maladie, les effets physiques et psychologiques d'une situation sanitaire anxiogène qui n'a que trop duré... Tout cela use le mental et l'énergie personnels.

Alors je fais le vœu que cette année 2022 vous apporte du réconfort et de l'espoir, au sein de vos foyers, par nos actions communales, mais aussi par les orientations que les gouvernants actuels et futurs auront à prendre pour permettre à notre nation de ne pas s'enfoncer dans le désordre et l'incompréhension du peuple français.

Il est temps de revenir à la vie... de respirer librement... de laisser nos enfants et petits-enfants voir le visage des autres et sourire.

Il est temps de se traiter avec gentillesse et respect

Il est temps d'être libre.

Bonne lecture !

Votre Maire,  
**Philippe BELLEVILLE**

## SOMMAIRE

ENFANCE / JEUNESSE	4
CITOYENNETÉ	6
VIE ÉCONOMIQUE	12
SOLIDARITÉ	13
SPORTS ET CULTURE	18
CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT	23



## CMJ

### Regards sur l'année 2021

Malgré les restrictions engendrées par la pandémie de COVID19, le CMJ a tout de même réussi à maintenir un programme quasi-normal. Le mérite en revient surtout aux enfants qui se sont pliés à des règles sanitaires strictes, à leurs parents qui nous ont fait confiance et à la municipalité qui, par l'intermédiaire de ses services, nous a facilité la tâche.

Quelques faits marquants de l'année :

- plusieurs CMJ en visio (une première pour la commune et les enfants),
- CMJ avec Madame la députée KHATTABI,



- opération nettoyage aux abords des écoles,



- CMJ sur les élections régionales et départementales,
- apprentissage citoyen « ma première cérémonie »,



- commémoration du 11 novembre,

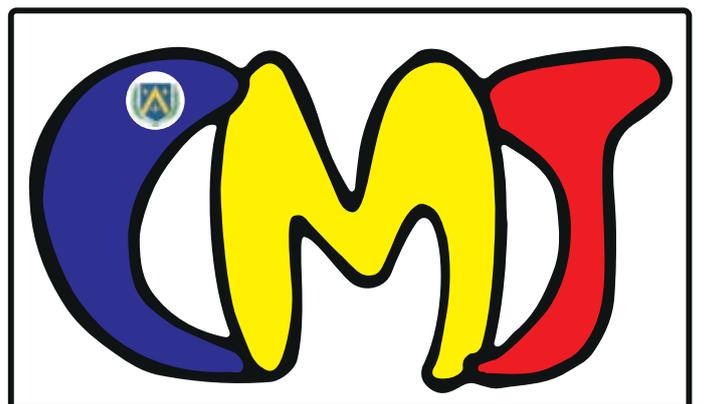


- rencontre avec Madame Christine ARNOULD (ancienne adjointe à l'enfance et jeunesse).



D'autres CMJ sont programmés jusqu'au 30 juin (fin de leur mandature).

Roger MARTIN





## LE CMJ EN VISITE À PARIS

### Le CMJ au Sénat

Au cours de leur mandat de 2 ans, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont dans leur programme la visite d'une institution républicaine. Ce voyage est organisé par la municipalité. Aussi, sur invitation du sénateur de la Côte d'Or Monsieur Alain HOUPERT, les jeunes élus ont visité le Sénat le 9 février 2022.

Le programme de la journée, très chargé, a commencé par un voyage très matinal en TGV, suivi d'une belle ballade ensoleillée dans le jardin des plantes.

Après avoir visité la galerie de paléontologie, qui a été une véritable plongée dans les temps préhistoriques, la pause déjeuner s'est imposée afin de contenter les estomacs qui commençaient à crier famine.

Puis ce fût direction le Sénat, point d'orgue de cette journée, que nous avons rejoint après une quarantaine de minutes de marche. Nos jeunes conseillers ont pu apprécier, au cœur de ce Palais du Luxembourg haut lieu chargé d'Histoire, les explications de Monsieur le sénateur qui a été présent tout au long de la visite, répondant à toutes les sollicitations des enfants et des adultes accompagnateurs. Merci Monsieur le sénateur, nul doute que cette journée restera un moment exceptionnel dans la vie de nos jeunes élus.



## SOP 2022

**L'école élémentaire Roland Belleville a participé, du 24 au 29 janvier 2022, à la Semaine Olympique et Paralympique. Cette opération nationale permet d'associer des pratiques physiques et sportives à l'enseignement moral et civique. C'est l'occasion de travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport et de l'Olympisme ou encore de l'égalité, de la santé et l'inclusion des élèves en situation de handicap.**

Avec l'appui du service des sports de la commune et de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire de la Côte d'Or, l'école a ainsi mis en place, tout au long de cette semaine, divers ateliers sportifs et pédagogiques pour les élèves tels que l'escrime, la course, le sport et le handicap, débats autour de l'environnement et du développement durable...



Cette semaine a également marquée par la visite au sein de l'école de M<sup>me</sup> Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de la Région Bourgogne Franche-Comté, M<sup>me</sup> Pascale COQ, Directrice Départementale des Services de l'Éducation Nationale et de M<sup>me</sup> Jocelyne MANZONI, inspectrice de la circonscription de Dijon-Est accompagnées par Monsieur le Maire et M<sup>me</sup> BOULEZ, Conseillère Municipale.



Philippe BELLEVILLE, Maire, en présence de M<sup>me</sup> Nathalie ALBERT-MORRETTI, Rectrice, M<sup>me</sup> Pascale COQ, DASEN et M<sup>me</sup> MANZONI, Inspectrice.



## ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES, ESCROQUERIES, HARCÈLEMENT

Les arnaques téléphoniques peuvent prendre un nombre illimité de formes. Le but est généralement :

- De vous faire utiliser un numéro de téléphone lourdement surtaxé le plus longtemps possible.
- De vous convaincre, de manière mensongère, de souscrire à un service qui vous est présenté comme dramatiquement indispensable et urgent (c'est de l'**ingénierie sociale**).
- De vous faire révéler vos coordonnées bancaires (c'est du **phishing**).
- Etc.

L'argent de la surtaxe est partagé entre l'opérateur téléphonique (votre fournisseur d'accès Internet, par exemple) et l'escroc, ce partage étant parfaitement légal, ce qui explique, sans le justifier, l'immobilisme des opérateurs.

Quelques types et exemples d'arnaques téléphoniques, par appels vocaux ou SMS :

- « **Ping Call** » ou « **Arnaque à l'appel en absence** ».  
Appel entrant ne sonnant qu'une fois. Vous pensez avoir raté un appel et vous appelez. C'est un numéro surtaxé. L'argent des appels surtaxés sera partagé entre l'opérateur téléphonique et l'escroc.
- « **Spam Call** ».  
Un appel entrant vous permet d'entendre quelqu'un faire semblant de ne pas vous entendre et raccroche. Naïf, vous appelez, encore une fois un n° surtaxé
- « **Incitation trompeuse à appeler un numéro** ».  
Un message d'alerte apparaît sur votre ordinateur prétendant qu'un ou des virus ont été trouvés ou que votre ordinateur coure un risque imminent, etc. On vous propose de décontaminer votre ordinateur en appelant un numéro de téléphone qui s'affiche. Au bout du fil,

un vendeur habile va vous convaincre de payer son intervention à distance (**Télmaintenance** [«**Remote maintenance**»]) pour une somme de l'ordre de 200 € à 300 € qui va sauver votre vie, vos photos, vos films, votre ordinateur, etc.

- « **Incitation trompeuse à récupérer un colis** ».  
Un prétendu colis est arrivé. Vous devez rappeler un numéro pour convenir d'un créneau horaire de livraison.
- « **Incitation trompeuse à rappeler un numéro important** ».  
Le soi-disant conseiller de votre banque, assurance, service des impôts, etc. vous fait part de quelque chose qui vous fait réagir et, généralement, vous inquiète, il demande que vous le rappeliez à un numéro.
- « **Spam SMS** ».  
Un message (SMS) prétend qu'une enseigne connue du commerce vous a désigné comme bénéficiaire d'un cadeau (les fameux smartphones gagnés gratuitement...) ou d'un bon d'achat, etc. Ils vous demandent de rappeler un numéro pour savoir comment récupérer votre cadeau.
- « **Appel vocal : Rahhh ! Je n'entends rien !** ».  
Appel vocal entrant : Allo ! Allo ! Ah, bon sang, j'entends rien ! (et ça raccroche).  
Quelle est votre réaction « naturelle » ? Rappeler immédiatement le numéro, sans même le regarder. C'est juste une arnaque (un robot d'appel avec un message enregistré qui appelle quasiment tous les numéros possibles, de 00.00.00.00.00 à 99.99.99.99.99). Le rappel conduit à un numéro surtaxé
- « **Incitation trompeuse à convenir de vous relivrer un colis** ».  
Un colis est arrivé qui n'a pas pu être livré, car vous étiez absent. Rappeler ce numéro pour convenir d'une nouvelle livraison, et vous êtes victime de cette arnaque.
- Etc. Tous les appels qui ne proviennent pas de la famille ou des amis sont suspects.

**Les appels téléphoniques ou SMS malveillants et répétés sont assimilables à du harcèlement et constituent un délit.**

**Vous êtes victime (vous vous êtes fait avoir) :  
Appelez « Info escroquerie » au 0811 02 02 17  
(un service de la Direction Centrale de la Police Judiciaire).**



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.



L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Cette inscription, obligatoire, peut se faire en Mairie, mais aussi en ligne grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Pour voter lors des prochaines élections prévues en 2022, les délais d'inscriptions sont les suivants :

Inscription	Election présidentielle	Elections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En Mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

**Attention :** pour les jeunes qui auront atteint 18 ans lors du scrutin, leur inscription ne sera pas réalisée d'office avant l'élection. Ils sont invités à s'inscrire volontairement sur les listes électorales au plus tard le 4 mars 2022 s'ils souhaitent voter pour l'élection présidentielle.

**Conseil :** Pour connaître votre situation électorale, vous pouvez effectuer une vérification de celle-ci sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (rubrique élections). Ce service vous permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS  
SGA  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

# Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT

à la mairie du domicile

JDC  
OBJECTIF CITOYEN  
[www.defense.gouv.fr/JDC](http://www.defense.gouv.fr/JDC)

**Une attestation vous sera remise**

**Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**

**L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)**



## PRÉSENTATION AU DRAPEAU DE LA 34<sup>e</sup> PROMOTION DE LA 1<sup>re</sup> COMPAGNIE D'ÉLÈVES GENDARME

Après tant d'annulations de manifestations et de cérémonies, comment ne pas apprécier ce si beau moment que fût la présentation au Drapeau de la 34<sup>e</sup> promotion d'élèves gendarme.

Cette cérémonie a eu lieu le 09 décembre 2021 à Sennecey-lès-Dijon, sous les présidences de Monsieur le Maire Philippe BELLEVILLE et du général Pascal HURTAULT commandant l'école de gendarmerie de Dijon.

Avec la présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, d'anciens combattants, d'habitants de Sennecey et de nombreux élèves de l'école élémentaire Roland BELLEVILLE, cette cérémonie a atteint son point d'orgue au moment où les élèves gendarme ont défilé en entonnant le chant des Partisans. Il s'en est suivit une belle heure d'intenses échanges entre les enfants de l'école élémentaire et les élèves gendarme... Comme m'ont dit les enfants après : « c'était génial, on s'est fait des nouveaux copains, ... ou c'est plutôt eux qui s'en sont fait ».

Quelques chiffres et quelques explications pour mieux connaître cette 34<sup>e</sup> promotion :

Incorporés début septembre 2021, ils étaient au total 127 élèves gendarme. A l'issue de leur phase de formation militaire, ils n'étaient plus que 113 dont 64 sont d'anciens Gendarmes Adjoints Volontaires (GAV) et d'anciens du Corps de Soutien Technique et Administratif de la Gendarmerie Nationale (GSTAGN), 29 qui viennent du secteur civil, 12 qui sont d'anciens réservistes et enfin 8 qui sont d'anciens militaires (armée de terre et armée de l'air et de l'espace) qui ont changé d'arme.

A l'issue des 3 mois de la phase militaire ponctuée par leur présentation au Drapeau de l'école de gendarmerie de Dijon, débutent les phases « métier de gendarme » et « maintien de l'ordre et police judiciaire ».

Si le taux d'abandon paraît relativement élevé lors de la 1<sup>re</sup> phase (11%), il n'en demeure pas moins très faible à la fin de la formation (2%) souvent pour cause de blessure ; ces jeunes qui n'ont pas eu beaucoup de chance sont, en général, reversés dans une autre promotion afin de terminer leur cursus de formation.

*Roger MARTIN  
Correspondant Défense*





## VERS UNE DÉMATÉRIALISATION GÉNÉRALISÉE DES SERVICES PUBLICS

Le programme Action publique 2022, lancé par le Gouvernement en 2017, fait de la transformation numérique du service public un de ses axes majeurs de réforme. Il ambitionne notamment de dématérialiser d'ici mai 2022, 100 % des 250 démarches les plus utilisées par les citoyens.

La commune n'échappe pas à cette modernisation et s'est engagée, dès 2018, dans une démarche d'évaluation continue à travers le Label Villes et Villages Internet afin d'adapter sa communication et ses services numériques.



### Un nouveau site internet pour la commune

Le site de la commune de Sennecey-lès-Dijon fait peau neuve : une nouvelle page d'accueil avec un focus sur les actualités et événements du village, une structure du site simplifiée et beaucoup plus vivante pour mieux répondre aux besoins des habitants.

#### Ce qui change ?

Le design du site a été entièrement réalisé dans une optique de modernisation et de simplification. L'idée principale est d'utiliser le site de la commune comme plateforme de communication à part entière, avec un accent soutenu sur les actualités du village et les événements qui l'animent. C'est sur cette base que la page d'accueil est conçue. Des formulaires de contacts sont également mis à votre disposition pour pouvoir effectuer certaines de vos démarches.

Par ailleurs, le nouveau site internet de la collectivité est « *responsive* » : toutes les pages s'adaptent automatiquement à tous les formats d'écran, pour optimiser leur consultation depuis les supports mobiles (smartphones et tablettes).

#### Et l'application mobile ?

En faisant migrer le site internet vers une nouvelle version, l'application mobile de la commune est devenue obsolète et n'est donc plus proposée au téléchargement. Pour rester informé de l'actualité municipale, vous êtes invité à vous inscrire à la newsletter communale qui sera diffusée périodiquement.

Pour signaler un incident sur la voie publique, des dégradations, des déchets abandonnés ... l'application ON DIJON est disponible en téléchargement.

#### Inscrivez-vous la newsletter pour rester informé !

Périodiquement, recevez l'actualité de la commune dans votre boîte mail en vous inscrivant à notre newsletter. Pour s'inscrire, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le site internet de la commune, en bas de la page vous trouverez un encart Newsletter. Entrez votre adresse mail dans la case prévue à cet effet, cochez la case « je ne suis pas un robot » et cliquez sur souscrire. Un lien de confirmation vous sera transmis automatiquement (pensez à vérifier vos spams). Votre inscription est faite ! Vous n'avez plus qu'à patienter pour recevoir notre newsletter.



FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES				
<p><b>PAPERS - CITOYENNETÉ</b> État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...</p>	<p><b>FAMILLE</b> Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pecs, Scolarité...</p>	<p><b>SOCIAL - SANTÉ</b> Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...</p>	<p><b>TRAVAIL</b> CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...</p>	<p><b>LOGEMENT</b> Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...</p>
<p><b>TRANSPORTS</b> Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...</p>	<p><b>ARGENT</b> Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement...</p>	<p><b>JUSTICE</b> Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Saisie...</p>	<p><b>ÉTRANGER</b> Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial...</p>	<p><b>LOISIRS</b> Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...</p>

### Un guide des démarches en ligne pour vous accompagner au quotidien

Par l'intermédiaire du site internet de la commune, vous pouvez accéder au guide des démarches administratives.

Le guide des droits et démarches est un guichet électronique d'informations administratives mis à jour régulièrement par l'intermédiaire du site [service-public.fr](http://service-public.fr). Il vous donne accès à l'ensemble des formalités des démarches administratives concernant tous les domaines de la vie des citoyens, des professionnels et des associations.



## Déploiement de la fibre optique dans les bâtiments communaux

Afin de toujours **améliorer le service aux usagers**, la Municipalité a décidé d'installer un **réseau d'interconnexion** de ses bâtiments communaux basé sur la fibre optique.

L'arrivée de l'Internet à très haut débit dans l'ensemble des bâtiments permettra aux utilisateurs des infrastructures municipales de profiter d'une connexion sécurisée et infiniment plus performante qu'auparavant.

Cette opération sera réalisée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 avec le soutien du service du numérique de Dijon Métropole auquel adhère la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Financé par  Ce projet d'un montant total de 50 651 € HT a été financé à hauteur de 10 000 € (19,7%) par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

## Besoin d'un accompagnement numérique ?

De plus en plus de démarches administratives se font sur internet. Toute personne habitant la commune, se trouvant confrontée à une difficulté dans l'accomplissement d'une démarche dématérialisée peut bénéficier d'un accompagnement individualisé.



En 2021, la commune s'est engagée dans le réseau métropolitain d'aidants numériques et 4 agents ont bénéficié de formations spécifiques à l'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées.

Deux sites sont ainsi à votre disposition, la Médiathèque et le secrétariat de Mairie.

Dans chaque lieu, vous pouvez bénéficier :

- d'un accès libre et gratuit à internet, à des ordinateurs et tablettes (renouvellement des postes prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2022) aux jours et heures d'ouverture des structures
- d'une connexion wifi gratuite possible avec votre propre matériel
- d'un accompagnement simple pour effectuer vos démarches administratives en ligne (CAF, CPAM, Pôle emploi, Préfecture, etc.) ou pour d'autres utilisations quotidiennes (imprimer un billet de train, créer et gérer une boîte mail, etc.).

Pour un accompagnement plus important, il sera nécessaire de prendre rendez-vous.

Afin d'évaluer votre difficulté et définir votre besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à vous renseigner au 03 80 47 00 12.

## Dématérialisation des dépôts des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le dépôt dématérialisé des demandes d'autorisations d'urbanisme est possible.

### Comment déposer mon dossier d'urbanisme

- 1. Accéder au guichet urbanisme via le site internet de la commune**  
ACCÈS DIRECT : GUICHET URBANISME  

- 2. Je me connecte ou je crée un compte**  
En tant que demandeur occasionnel pour les particuliers ou en tant que demandeur régulier pour les professionnels (architectes, promoteurs, notaires ...)
- 3. Je clique sur « déposer » et je renseigne le type de dossier**
- 4. Je renseigne les différents champs**  
La civilité du demandeur, la localisation du terrain concerné par la demande puis la nature du projet en décrivant ce dernier
- 5. J'ajoute les pièces jointes, une par une**  
Attention : chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo. Extensions de fichier autorisées : .jpeg, .pdf, .jpg, .png
- 6. Je dépose mon dossier et je reçois un récépissé de dépôt par e-mail.**
- 7. Je suis l'avancée de mon dossier dans mon espace personnel.**  
Je reçois les demandes de pièces complémentaires, les informations quant aux modifications de délais et la décision du Maire, par voie postale



Jusqu'alors, le dépôt des dossiers des demandes d'autorisations d'urbanisme était uniquement possible sur papier, en plusieurs exemplaires, en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public, ou par courrier. Désormais, il est possible de déposer par voie dématérialisée vos demandes **de certificats d'urbanisme, de déclarations préalables et de permis de construire, de démolir ou d'aménager**.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

**Le dépôt des dossiers papiers au service DUT et l'envoi postal demeurent possibles.**

## La commune poursuit l'équipement informatique des écoles

**Dans le cadre de ses orientations définies dans son Projet Educatif Territorial (PEDT), la commune poursuit son engagement pour l'équipement numérique de ses écoles.**

Depuis de nombreuses années, la commune de Sennecey-lès-Dijon accorde une grande importance aux conditions matérielles et pédagogiques pour favoriser l'apprentissage de tous les enfants scolarisés dans ses écoles. C'est ainsi que, durant l'année 2021, un travail partenarial visant à définir les besoins numériques des écoles a été mené par la commune avec les équipes enseignantes.

### Plan de relance – Continuité Pédagogique



A partir du bilan effectué à l'école élémentaire et en réponse aux besoins des enseignants, la commune a répondu à l'appel à projet « Continuité Pédagogique » lancé par l'Etat dans le cadre de son plan « France Relance 2020-2022 » et a été sélectionnée.

L'école a été équipée en matériel tel que PC portables, bornes wifi débrayables, serveur de fichiers en complément de

l'équipement existant (tableau numérique interactif dans chaque classe).

Prochainement, un espace de travail numérique sera également mis à la disposition des familles.



Ce projet d'un montant total de 24 500 € HT a été financé à hauteur de 14 850 € (60%) par l'Etat au titre du plan de relance économique de la France 2020-2022 (appel à projet Continuité Pédagogique).

Financé par



### Des dalles tactiles pour l'école maternelle

A la demande de l'équipe enseignante, la commune a équipé l'école maternelle de 2 dalles tactiles permettant d'accéder aux ressources pédagogiques et aux applications éducatives disponibles dans différents domaines tels que l'écriture, le calcul, la découverte du monde ...

Financé par



Ce projet d'un montant total de 7 057 € HT a été financé à hauteur de 2 823 € (40%) par l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

## Un portail famille remanié à venir

Afin de moderniser l'outil actuel, notamment dont l'accessibilité sur smartphone et tablette n'est pas adaptée, la commune a répondu à l'appel à projet « Transition Numérique des Collectivités » lancé par l'Etat dans le cadre de son plan « France Relance 2020 – 2022 » et a été sélectionnée.

Cette démarche vise à la transformation des solutions actuelles vers une solution tout-en-un afin de fluidifier les échanges et dématérialiser les processus de décision, tout en intégrant et développant les compétences des agents en poste.

Concrètement, la solution proposée permettra :

- Un accès facilité et sécurisé au portail par les familles (connexion à son compte avec son identifiant et mot de passe depuis n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone, conformité RGPD, accessible 7j/7 et 24h/24).
- Grâce à la base documentaire, la famille télécharge en toute liberté les différents documents mis à sa disposition par la commune (règlements intérieurs, tarifs, menus de la restauration scolaire, programmes d'activités ...).

Ce déploiement se fera en 3 temps pour une mise en service prévue au 1<sup>er</sup> avril 2022 :

- une phase de paramétrage en janvier 2022 ;
- une phase de formation des agents en février 2022 ;
- une phase de transition entre la solution actuelle et la nouvelle version en mars 2022.

Ce projet d'un montant total de 6 670 € HT a été financé à hauteur de 5 336 € (80%) par l'Etat au titre du plan de relance économique de la France 2020-2022 (appel à projet Transition Numérique des Collectivités).

Financé par





## 10 ANS DU PÔLE COMMERCIAL

Le pôle commercial a fêté ses 10 ans le 16 octobre 2021. A cette occasion la commune a réuni l'ensemble des commerçants afin d'organiser l'événement. Il a été prévu un jeu qui permettait aux clients de gagner des lots fournis par les commerçants. Une carte de jeu comprenant 9 cases à tamponner a été réalisée en 1 500 exemplaires et distribuée aux habitants de la commune et aux clients des commerces senneçois. Chaque commerçant était muni de tampon permettant de valider les cases et une urne se trouvait dans le hall du super U pour recevoir les cartes complétées.

Le Tirage au sort des gagnants a été réalisé par l'équipe du super U en présence du Maire, du Directeur du Super U et quelques conseillers municipaux.

Une cinquantaine de lots a ainsi été gagnée.



## COIFFURE

### CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le salon de coiffure « Coiffure Actuel » a changé de propriétaire et d'enseigne. Après dix ans de gérance, M. ROUSSEAU a ainsi laissé la place à M<sup>me</sup> HÉLOÏSE GUERET et au salon « Helo Coiff ».

En 2011, M. ROUSSEAU a participé activement au lancement du Pôle Commercial en y installant son salon de coiffure. La commune souhaite le remercier pour son activité durant toutes ces années.

De son côté, M<sup>me</sup> HÉLOÏSE GUERET, a souhaité se mettre à son compte et a décidé de reprendre le salon dans lequel elle était en poste depuis le début de l'aventure. La commune lui exprime tous ses vœux de réussite dans son projet.

### Ouverture

Du mardi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Le vendredi : de 9h00 à 19h00

Le samedi : de 8h30 à 17h00

Renseignements au 03 80 73 28 19



**LES COMMERCES SENNEÇOIS,  
AU CŒUR DE LA VIE COMMUNALE !**

## BOULANGERIE

### CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Depuis le mois de novembre 2021, le magasin L'Atelier des Gourmandises a changé de propriétaire et d'enseigne. Après dix ans de gérance, M. et M<sup>me</sup> FOIROT ont ainsi laissé la place à M. Guillaume BAZEAU et l'Atelier du Ptit Louis.

En 2011, M. et M<sup>me</sup> FOIROT ont participé activement au lancement du Pôle Commercial en y installant leur boulangerie. La commune souhaite les remercier pour leur activité durant toutes ces années.

De son côté, M. Guillaume BAZEAU a souhaité se mettre à son compte et a décidé de reprendre le magasin. La commune lui souhaite également la bienvenue et lui exprime tous ses vœux de réussite dans son projet.

**Ouverture** du lundi au vendredi : de 6h00 à 19h00

Samedi : de 6h00 à 13h00

Renseignements au 03 80 73 30 07



En favorisant nos commerces de proximité, nous avons tous à y gagner !

Emploi,  
lien social,  
services...  
nos commerces de proximité participent, au quotidien, à l'attractivité et au dynamisme de notre commune.



## BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la Banque alimentaire de Bourgogne a organisé une collecte de produits alimentaires et de produits de soins, notamment à l'intention des bébés afin d'en faire bénéficier les plus démunis.

Ainsi, les 26 et 27 novembre derniers, des membres du CCAS de Sennecey mais aussi d'autres personnes bénévoles de la commune avec le renfort de jeunes de l'ACE (Action Catholique des Enfants) se sont relayés au magasin Super U pour participer à cette collecte.

Malgré le contexte sanitaire qui incite bon nombre de nos concitoyens vers un repli au détriment de la solidarité, les généreux donateurs ont permis de récolter 1 106 kg de marchandises auxquels il faut rajouter 94 kg de riz offerts par le Super U soit un total de 1 200 kg contre 1 330 kg en 2020 qui était pourtant aussi une année « spéciale ». Cette légère diminution s'inscrit dans une tendance globale puisqu'au niveau de Dijon métropole, 62 tonnes ont été collectées contre 70 l'année dernière.

Que tous les donateurs mais aussi les bénévoles soient ici remerciés pour leur implication.



## BOURSE AUX JOUETS

Si la bourse aux jouets n'avait pas pu se dérouler en 2020 (cause COVID 19), l'édition 2021 a pu se tenir les 6 et 7 novembre ; toute la journée du samedi, des bénévoles du Comité des fêtes et du CCAS ont récolté des jouets dont les propriétaires veulent se séparer ; ils ont vérifié leur état de marche puis ont procédé à leur vente le lendemain ; en ces temps de crise, cela permet aux acheteurs d'acquérir, pour une somme très modeste, des jouets de très bonne

qualité dont certains sont même neufs. Si moins de jouets ont été déposés par rapport aux années précédentes, le pourcentage des ventes est resté identique (près de 70 %).

Le Comité des fêtes a, comme chaque année, versé le bénéfice de cette vente au CCAS qui a ainsi reçu un chèque de 400 €. Grand merci là aussi aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette manifestation très attendue par les habitants de la commune mais également au-delà.

## LES JEUDIS RÉCRÉATIFS



Contrairement à la rentrée 2020, les activités du CCAS ont pu reprendre normalement jusqu'à cette fin d'année. Seule différence avec les années antérieures, l'obligation de disposer du « passe sanitaire » et de porter un masque.

- **Les jeudis récréatifs** dits « classiques » (cartes, scrabble, etc.) animés maintenant par Martine Léveillé avec l'aide de Marie-Françoise Schmitt et de Monique Bontemps ont repris assez timidement avec un nombre réduit de participants (une dizaine) ; il semble que depuis 18 mois, certaines personnes n'aient plus l'aptitude physique pour participer et

que d'autres aient simplement changé leurs habitudes en n'éprouvant plus le besoin de ces rendez-vous bimensuels.

- Les jeux proposés par l'Association « **Le Grenier à Jeux** » (voir par ailleurs) qui se déroulent également deux fois par mois et qui sont des jeux moins connus mais qui méritent d'être découverts. Récemment, une expérimentation a été tentée puisqu'au lieu d'aller en salle Saint-Maurice, c'est au restaurant « les jardins de Faustine » que la vingtaine de joueurs s'est rendue le jeudi 2 décembre ; de l'avis général, c'est à renouveler.





## LES SORTIES DÉCOUVERTES

• **Les Sorties découvertes** ont permis cette année de visiter le Consortium Museum de Dijon en septembre et la cuverie Louis Jadot à Beaune en décembre. Si ces visites ont rencontré un certain succès, l'expérience proposée en octobre par l'Office de Tourisme de Dijon et la Moutarderie Edmond Fallot où les participants ont fabriqué leur propre moutarde, a fait l'unanimité ; mais la « palme de la satisfaction des sorties découverte » en cette fin d'année revient au déjeuner spectacle proposé par le cabaret « l'Escapade » à Aiserey auquel 46 personnes de la commune ont participé.



Cuverie Jadot



Déjeuner spectacle à l'Escapade



## Sorties Découverte



### PROGRAMME DU 1ER SEMESTRE 2022

#### Un jeudi par mois,

Les animateurs du CCAS proposent de multiples activités, sorties, visites culturelles, promenades, rencontres amicales... tout au long de l'année à TOUS les habitants de Sennecey-les-Dijon.

Le transport ainsi qu'une partie des coûts des visites sont pris en charge par le CCAS.

Vous trouverez ci-contre, le programme du 1er semestre 2022.

Ne tardez pas à vous inscrire, les places sont limitées.



Ces sorties sont programmées sous réserve de mesures gouvernementales liées à la situation sanitaire.



Pass vaccinal obligatoire

Inscriptions à la Mairie auprès de Arnaud MOURIER  
03 80 47 00 12 ou [a.mourier@sennecey-les-dijon.fr](mailto:a.mourier@sennecey-les-dijon.fr)



Moutarderie



Déjeuner spectacle à l'Escapade

Le programme des sorties découvertes du début 2022 est en cours de finalisation.

- La gym douce et l'atelier équilibre ont repris dès le mois de septembre sous la houlette de Sandrine Fernandes ; la gym douce accueille 44 participants qui se répartissent entre le mardi et le jeudi tandis que 10 personnes pratiquent l'atelier équilibre.





## LE REPAS DES AÎNÉS

• **Le repas des aînés et le colis de fin d'année** - Si en 2020, il fut acquis très tôt que le repas des aînés ne pourrait pas être organisé, les feux étaient au vert pour l'édition 2021 ; malheureusement, c'était sans compter sur l'arrivée subite du «variant Omicron» en cette fin d'année et sur les mesures de restrictions demandées par les pouvoirs publics.

En conséquence, c'est avec beaucoup de regrets que M. le maire et le CCAS furent contraints d'annuler ce rendez-vous attendu par beaucoup. En effet, 4 jours avant le 11 décembre (date du repas), il a fallu annuler le musicien, prévenir tous les participants et négocier avec le traiteur Germain pour trouver une solution de remplacement ; c'est ainsi que le 11 décembre au matin, M. le maire et quelques bénévoles ont remis aux 106 personnes inscrites au repas un panier-repas comportant quasiment le même menu qu'initialement prévu. Un certain nombre de ces personnes se sont regroupées pour déjeuner afin de conserver un minimum de convivialité.



### BALADE ARCHEOLOGIQUE à Dijon

**Jeudi 10 mars 2022 (matinée)**  
**Prix : 10€**  
**Départ : 9h30 (Espace St Maurice)**  
**Inscriptions entre le 01/02/2022 et le 06/03/2022**



### ABBAYE DE CLUNY à Cluny

**Jeudi 7 avril 2022**  
**Prix : à définir**  
**Départ : à définir (Espace St Maurice)**  
**Inscriptions entre le 01/02/2022 et le 30/03/2022**



### MUSEE DES MAISONS CONTOISES ET MAISON NATALE DE VICTOR HUGO à Nancray

**Jeudi 5 mai 2022 (journée)**  
**Prix : 15€**  
**Départ : 9h00 (Espace St Maurice)**  
**Inscriptions entre le 01/02/2022 et le 15/04/2022**



### TUNNEL DE POUILLY EN PENICHE ET CHATEAU DE COMMARIN à Pouilly en Auxois

**Jeudi 16 juin 2022 (journée)**  
**Prix : 15€**  
**Départ : 9h00 (Espace St Maurice)**  
**Inscriptions entre le 01/02/2022 et le 15/05/2022**







Connaissez-vous les actions du CCAS de Sennecey-lès-Dijon en faveur des seniors ?

- Celles vous aidant à rester actifs avec :  
la gym douce, les mardis et jeudis,  
l'atelier équi-mouv les vendredis.
- Celles vous permettant de vous distraire et de rester en lien avec d'autres habitants grâce :  
aux jeudis récréatifs les jeudis après-midi toutes les deux semaines,  
aux sorties découvertes mensuelles,  
au thé dansant en début d'année,  
au repas des aînés en fin d'année,  
et, depuis peu  
l'intervention de bénévoles à votre domicile vous proposant des jeux ou des animations.
- Celles vous épaulant dans vos difficultés :  
par un contact téléphonique régulier, d'un bénévole membre du CCAS  
par le biais d'aide financière de secours,  
par l'aide d'une travailleuse sociale disponible les jeudis et vendredis  
pouvant également vous rencontrer à domicile (cf ci-dessous).

Pour tout renseignement complémentaire sur ces activités vous pouvez contacter :

Arnaud Mourier à la Mairie

- par téléphone au 03 80 47 36 14
- ou par e-mail : [a.mourier@sennecey-les-dijon.fr](mailto:a.mourier@sennecey-les-dijon.fr)

**Ludmila JAFFIOL**, travailleuse sociale de la commune est à votre disposition et à votre écoute les jeudis et vendredis dans son bureau situé place Saint-Maurice. Elle peut se rendre au domicile pour les personnes à mobilité réduite et celles dans l'impossibilité de se déplacer seules.

Son rôle :

Lorsque des difficultés ou des questionnements d'ordre personnel, social, économique ou familial surviennent, le travailleur social offre le soutien nécessaire pour évaluer et répondre aux besoins de la personne.

Ses missions :

- Analyser des situations des personnes,
- Informer les personnes de leurs droits en matière de prestations sociales, accès au logement, maintien à domicile, santé etc.,
- Aider les personnes dans leurs démarches administratives,
- Servir de médiateur avec les organismes tiers,
- Orienter vers le service le plus pertinent.

Vous pouvez la contacter au 06 76 74 74 68 ou 03 80 71 90 82 pour convenir d'un rendez-vous

ou par E-mail : [l.jaffiol@sennecey-les-dijon.fr](mailto:l.jaffiol@sennecey-les-dijon.fr).

La confidentialité est garantie.



## LE COLIS DE FIN D'ANNÉE

Comme à l'accoutumée, les personnes qui ne souhaitent pas participer au repas des aînés pouvaient choisir un colis de fin d'année ; ce colis a été confectionné par des membres du CCAS avec des produits achetés au magasin Super U. 65 colis pour une personne et 45 colis pour deux personnes ont été distribués le 14 décembre dernier.



## LE GRENIER À JEUX



L'association « **Au Grenier à Jeux** », dont le siège social est domicilié à Longvic (21600), a pour objectif de transmettre sa passion pour les jeux traditionnels, de rompre l'isolement, de participer à l'animation de la vie locale, de mettre ses connaissances sur le jeu au service d'un projet de territoire et d'exercer une activité d'utilité sociale.



C'est dans ce cadre que l'association, la commune et le CCAS de Sennecey-lès-Dijon ont conclu, en 2019, un partenariat pour mener conjointement un projet pour les retraités qui visait, à terme, à créer un réseau de bénévoles qui propose des animations au domicile des personnes âgées isolées. Des interventions avec des clowns sont également possibles ; enfin l'association anime deux fois par mois des après-midis de découvertes de jeux mal connus.



Cette action étant arrivée à échéance en 2021, il a été proposé au Conseil municipal et au CCAS de poursuivre ce partenariat qui présente un intérêt public communal.

**Dates 2022 :** 24 mars / 7 avril / 19 mai / 23 juin



Michel Laprévotte  
lors de la remise  
des colis fin 2020

## CARNET NOIR

Le 21 décembre dernier, le jour de ses 80 ans, les Senneçois ont appris le décès de Michel Laprévotte qui était depuis de nombreuses années une figure locale. En effet, même si depuis 6 ans, il avait choisi d'habiter Chevigny-Saint-Sauveur, il était resté administrateur du CCAS, poste qu'il occupait depuis 2014. Depuis cette date, il participait à toutes les actions du CCAS et surtout il animait les jeudis récréatifs avec son épouse Josette. Il a formé également plusieurs enfants de la commune à l'art du maquettisme qui était sa passion. Sa gentillesse et son dévouement vont nous manquer.

Une figure emblématique de Sennecey-lès-Dijon nous a quitté à la fin de l'année 2020. Madame Marcelle LAURENTI s'est éteinte dans sa 101<sup>e</sup> année. C'est en 1951 qu'elle est arrivée avec son mari, Jean, à Sennecey-lès-Dijon.

Ils ont tous les 2 participé activement à la vie du village, elle en tant qu'enseignante puis directrice du groupe scolaire primaire (aujourd'hui groupe élémentaire Roland BELLEVILLE) jusqu'à sa retraite, lui en tant que secrétaire de mairie de notre commune.

Madame LAURENTI a connu les trois derniers maires de Sennecey-lès-Dijon : Roland BELLEVILLE et Jean-Marie TROUSSEL dans le cadre de ses fonctions d'enseignante, et Philippe BELLEVILLE comme élève de sa classe de CE2 en 1968 !

Madame LAURENTI a longtemps été notre doyenne, et nous avons toujours grand plaisir à la rencontrer au repas des aînés, ou à la médiathèque qu'elle fréquentait en tant que fidèle lectrice. Avec son départ, c'est une partie de la mémoire de notre village qui s'en est allé.





## MARCHÉ DE NOËL

« Dimanche 19 décembre L'AFAS organisait dans la salle Saint-Maurice son marché de Noël. Les exposants nous ont proposé des sacs à mains cousus mains et des décorations de Noël toutes plus jolies les unes que les autres. Ce petit marché par la qualité des objets fabriqués de manière artisanale était un régal pour les yeux. Les visiteurs qui ont poussé la porte de la salle ont pu faire leurs derniers achats pour décorer le sapin et la table des fêtes dans une ambiance conviviale fidèle à l'esprit de notre village ».



## LES ZIKLECTIKS, VOUS CONNAISSEZ ?

**Les Ziklectiks, c'est un festival de musique, né en 2018, à l'initiative de quelques élus de Sennecey-lès-Dijon. Il a lieu le premier week-end d'octobre.**

Les concerts, d'environ 45 min, sont proposés par des artistes ou des groupes amateurs, qui viennent pour la plupart de la région, mais pas seulement. Aux artistes, nous proposons une salle de concert avec une belle acoustique, des techniciens pour assurer la qualité du son... et un public bien sûr ! Du côté du public, chacun peut venir pour tendre l'oreille cinq minutes, pour venir applaudir une star locale... ou pour écouter la programmation de toute la journée et aller ainsi de découvertes en découvertes. L'entrée y est libre et gratuite.

La découverte, c'est justement l'idée fondatrice de ce festival : Zicklectiks, pour Musiques éclectiques ! Vous pouvez venir écouter une formation de musique classique, un groupe de rock qui nous propose ses compositions, un duo avec des reprises de chansons françaises, un jazz

band, ou tout autre artiste et tout autre style de musique.

Pour assurer toute la logistique de ce festival, il y a quelques élus. Mais la tâche est importante : plusieurs bénévoles sont venus prêter main forte au petit groupe de départ. Aujourd'hui, une douzaine de volontaires travaillent tout au long de l'année pour préparer la programmation, la logistique, l'intendance et proposer, une nouvelle édition des Ziklectiks.

Pour les musiciens, nous sommes toujours prêts à découvrir et à faire découvrir les artistes locaux : alors faites-vous connaître auprès de **Patrice MAZIER**, Conseiller municipal délégué à l'organisation des festivals au **06 77 07 07 59**.

Si vous n'êtes pas musiciens mais que vous souhaitez participer, venez agrandir notre équipe de volontaires, il vous suffit de prendre contact avec Patrice MAZIER.

Et pour vous, public, soyez curieux ! Venez nous rendre visite les 1<sup>er</sup> et 2 octobre prochain. Nous vous le promettons, vous aurez surement de belles surprises.





## FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Après deux années sans festival pour raisons de pandémie, le Comité de pilotage du festival de théâtre amateur Sennecey en Scène prépare la 17<sup>e</sup> édition de ce festival, en espérant que les contraintes sanitaires ne freineront pas l'enthousiasme des organisateurs. Le principe de ce festival de théâtre ne change pas : il s'agit bien d'une gratuité complète pour les troupes et le public, chaque spectateur étant libre d'accéder à sa guise aux pièces qui l'intéressent, sans réservation préalable.

**Le festival de théâtre est fixé les 11, 12 et 13 mars 2022** et devrait présenter la programmation suivante :

Vendredi	19 h 30	Cie et Pourquoi pas ?
	21 h	Arc en Scène
Samedi	15 h 45	Cie Haut-le-Pied
	17 h 45	Théâtre de la Couline
	19 h 30	Vivien Pianet
	21 h	La Compagnie du Pied de Nez
Dimanche	10 h 30	Nounous et Cie
	14 h 45	Cie Diabolo
	16 h 45	La Bargerie Provisoire
	18 h 15	Genlis en Scène
	19 h 45	Les Z'im...prévisibles

Toutefois une particularité cette année concernant le spectacle pour les enfants du dimanche matin. En effet, le spectacle de Noël prévu le 12 décembre ayant dû être annulé suite aux contraintes sanitaires, il a été décidé qu'il serait conjugué avec le spectacle du 13 mars pour permettre la distribution des friandises non seulement aux enfants de la commune, mais aussi à tous les enfants présents ce matin-là. Ceci est facilité par le fait que c'est la même troupe, Nounous et Compagnie qui joue la même pièce que celle prévue en décembre.



## JEUX DE SOCIÉTÉ



Votre médiathèque souhaite mettre en place un service de prêt de jeux de société aux habitants de la commune afin de diversifier encore plus ses actions culturelles. Avant d'avancer sur ce projet **nous souhaitons savoir si cela intéresse les Senneçois**, petits et grands.

Si cela est le cas nous vous remercions de bien vouloir nous l'indiquer,

soit par mail adressé à la médiathèque :

**mediatheque@sennecey-les-dijon.fr**

soit par téléphone au **03 80 47 00 56**



## MÉDIATHÈQUE MICHEL PIMPIE

### INFORMATIONS PRATIQUES



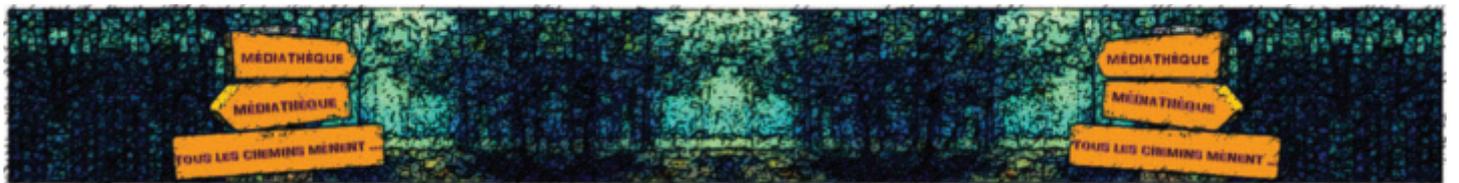
#### HORAIRES, TOUT PUBLIC

Mardi : 15h - 18h30  
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h30  
Vendredi : 15h - 18h30  
Samedi : 10h - 12h



#### PRÊT

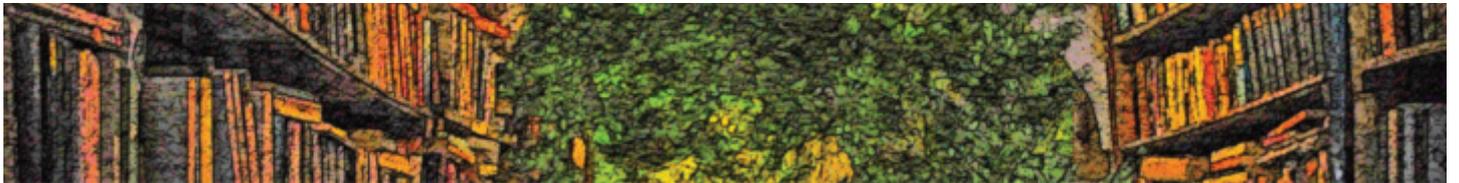
3 supports (livre, CD audio, DVD)  
pour 3 semaines  
(prolongation autorisée sur demande).



**TARIFS** inscription valable un an, renouvelable à la date anniversaire d'inscription

Gratuit : enfant, assistantes maternelles

5 € première personne du foyer (+ de 18 ans) – 1 € par personne supplémentaire du foyer (+ de 18 ans)



### ÉVÉNEMENTS ET COLLECTION

Vous pouvez retrouver toute l'actualité, les projets de la médiathèque et billets d'humeur ! directement sur le portail (<https://mediatheque.sennecey-les-dijon.fr/>) ou sur simple demande (courriel, visite, tel).

## LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE



**Les classes de CM1-CM2 de l'école élémentaire Roland Belleville de Sennecey-lès-Dijon participent au concours des « Petits Champions de la Lecture ».**

Lancé en France en 2012, le grand jeu des « Petits champions de la lecture », est destiné à tous les élèves de CM1 et CM2, de France métropolitaine et d'outre-mer, qui sont invités à lire à voix haute un texte de leur choix durant trois minutes.

Entièrement gratuit, il vise à promouvoir la lecture et l'oralité, sur un mode ludique et sous l'angle du partage.

Les finales locales pour sélectionner le(la) meilleur(e) lecteur(trice) de CM1 et celui(elle) de CM2 se sont déroulées à la médiathèque les 20 et 21 janvier dernier.

Un grand bravo à Eléa et Tony qui représenteront leurs classes lors de la finale départementale qui se tiendra entre le 2 mars et le 16 avril 2022.

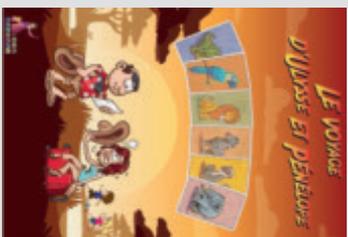
**DIMANCHE 10 H 30**

**NOUVEAUX ET CIE**

**SPECTACLE ENFANTS - DURÉE 0 H 40**

La pièce raconte l'histoire de deux jumeaux assez turbulents qui vont passer Noël en Afrique avec leurs parents. Ils échappent à la surveillance de leur mère et se retrouvent en pleine nature livrés à eux-mêmes. Ils commencent à s'inquiéter et rencontrent une Française qui s'est installée en Afrique pour y retrouver le goût des vraies valeurs.

Par la suite des animaux vont se succéder et faire prendre conscience aux enfants que leurs propres excès peuvent être difficiles à supporter et leur montrer le chemin pour améliorer leur comportement.



**DIMANCHE 18 H 00**

**LA BARRERIE PROVISSOIRE**

**COMÉDIE CABARET - DURÉE 1 H 30**

Le poulailler est en révolte ! Attention, Monsieur le Coq et ses compères pointent leur bec

Branle-bas de combat ! Il va falloir se serrer les ailes. Pain dur, mots doux et noms d'oiseaux !

« Tout cela n'est qu'une fable, histoire de gallinacés, il n'y a vraiment que des poules pour pouvoir la raconter. »



**DIMANCHE 16 H 00**

**COMPAGNIE DIABOLO**

**SKETCHES- DURÉE 1 H 30**



**SENNECEY-LES-DIJON**

Festival de théâtre amateur



**La Compagnie DIABOLO**

du Centre Ligué Marsannay

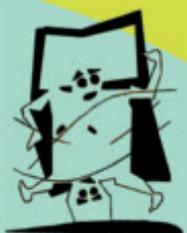
présente

Spectacle composé d'un florilège de Sketches, chansons et jeux proposés par 9 jeunes de 12 à 18 ans "Les Diablotins" école de théâtre de la Compagnie Diabolo de Marsannay-la-côte et de 2 adultes...



**BON SPECTACLE**

**SENNECEY  
EN SCÈNE**



**11—12 & 13 mars 2022**







## TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

Lors de sa séance du 7 décembre 2021, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement au stationnement de trottinettes électriques en libre-service sur la commune.

En application de la loi d'orientation sur la mobilité, Dijon Métropole a retenu un opérateur unique pour la location de trottinettes électriques en libre-service sur l'ensemble de son territoire. En limitant le nombre d'opérateur sur la métropole, l'idée est d'éviter un développement trop important et de protéger l'espace public.

Cet opérateur, la société IREINE (dont le siège social est situé à Sennecey-lès-Dijon), propose de positionner des trottinettes électriques sur la commune dont le nombre et le positionnement a été validé en lien avec Dijon Métropole.

C'est ainsi qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, 5 trottinettes électriques en libre-service seront stationnées sur le parvis du pôle commercial chaque matin.

Principes de fonctionnement : Les trottinettes seront mises à la disposition du public sans rattachement à une station ou à une borne. L'utilisation de ces équipements se fait par l'intermédiaire d'une application mobile et la facturation se fait à la consommation.



## SENNECEY-LÈS-DIJON PASSE à 30 km/h

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la vitesse maximale autorisée pour les véhicules motorisés passera à 30 km/h à Sennecey-lès-Dijon. Seuls quelques axes principaux demeurent à 50 km/h comme les routes métropolitaines RM 122 A (Route de Chevigny) et RM 905bis.

Apaiser la circulation routière contribue à renforcer la cohabitation entre les différents modes de déplacement mais aussi à réduire les pollutions, notamment sonores. La généralisation du 30 km/h en ville est un enjeu majeur aujourd'hui dans de nombreuses communes.

La vitesse maximale autorisée sera désormais à 30 km/h pour les véhicules motorisés. Ainsi, l'exception (les zones 30) devient la règle, et les 50 km/h sont désormais l'exception réservée aux voies de desserte de la commune.



# FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR

**11-12-13 mars 2022**

Centre polyvalent



## SENNECEY EN SCENE

Attention, les conditions d'accès seront adaptées en fonction des conditions sanitaires en vigueur au mois de mars

**Entrée gratuite**  
**Places limitées**

Tous les horaires et infos sur :  
[www.commune-sennecey-les-dijon.fr](http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr)





## QUESTIONNAIRE

**Vous trouverez dans cette édition du Sennecey Infos quelques informations sur le rôle du CCAS, les fonctions de la travailleuse sociale ainsi qu'un questionnaire afin de connaître vos attentes pour adapter au mieux nos actions.**

**Nous comptons sur votre participation.**

Pour être au plus proche de vos besoins, le CCAS vous invite à prendre quelques instants pour répondre au questionnaire suivant (à retourner en mairie).

Connaissez-vous les actions du CCAS figurant sur la page ci-contre ?

Non       Oui

Si oui, avez-vous déjà eu recours à quelques-unes de celles-ci ?

Non       Oui

Lesquelles ? .....

.....

.....

.....

Dans quel domaine souhaiteriez-vous que le CCAS réfléchisse à de nouvelles actions ?

Domaines	Que souhaiteriez-vous ?
Aide au déplacement pour courses, consultations médicales, promenades, etc.	
Tâches quotidiennes	
Aide administrative ou au numérique (courrier, formulaires, etc.)	
Information sur différents thèmes (prévention, fiscalité, aides financières, santé, aménagement du logement, etc.)	
Equipement sur la commune (Equipements collectifs, aménagement de lieux de repos de promenade, etc.)	
Loisirs (activités culturelles et physiques)	
Autres	